



COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR

Lettre d'information N°10

Réunion du conseil municipal du 23 mars 2009

Le CM s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Michèle Paul, Maire.

Il a approuvé à l'unanimité le compte-rendu du CM du 25 février 2009.

Avant d'aborder l'ordre du jour, les conseillers délégués dans les différentes institutions extérieures ont rendu compte au CM des réunions auxquelles ils ont participé

- Collège de Woippy : Philippe Maligoi, François Pierre

La participation financière de la commune s'élève pour cette année à 1679€.

- SIVT : Patricia Koffel

Le SIVT présente un budget en déficit ce qui l'amènera à faire un choix au niveau des projets.

Le site Internet présentera chacune des communes adhérentes (monuments et sites remarquables).

- Chenil du Jolibois : Christian Schmitz

Faute de chorum, l'Assemblée générale a été reportée.

- Syndicat de gestion forestière : France Kirsch

Les ventes de bois sont décevantes. Une parcelle d'un hectare a été replantée sur Norroy. Le Syndicat demande que les communes signent une charte forestière.

- SIEGVO : Claude Neveux, Marie-Chantal Kremer

Le SIEGVO a commencé une campagne de renouvellement des compteurs d'eau.

La commune d'Ars sur Moselle a demandé son adhésion au SIEGVO.

Versement anticipé fonds de compensation TVA

L'application du plan de relance de l'économie relatif au fonds de compensation pour la TVA permet aux communes d'obtenir le remboursement anticipé en 2009 de la TVA sur l'investissement 2008.

La condition est de s'engager sur une dépense d'investissement supérieure d'au moins 1€ à la moyenne des dépenses des années 2004, 2005, 2006 et 2007 soit la somme de **577. 604€** pour Norroy.

Tenant compte du volume des dépenses d'investissement prévu en 2009, le Maire propose d'adhérer à ce dispositif.

La commune s'engage dans un volume de dépenses de **810.799€, soit 40%** d'augmentation par rapport à cette moyenne.

Il est à noter que le taux de TVA appliqué sur les dépenses d'investissement est de 19,6 et la compensation 15,482.

Le CM donne son accord et autorise le Maire à signer la convention avec le Préfet.

Accord du CM à l'unanimité.

Subventions aux associations

Toutes les demandes ont été étudiées en commission.

Associations du village

- Association intercommunale «de feuilles en fleurs»

Fourniture et pose d'un portillon pour le jardin du clos du Vémont, valeur **290€**, à l'unanimité.

- Amicale des sapeurs pompiers

Assurance complémentaire : **1160€**, participation à la cérémonie de départ **300€** à l'unanimité.

- Club de foot intercommunal des Coteaux

Participation aux dépenses d'équipement **400€** à l'unanimité

- **Fauthon**, demande de subvention pour achat de matériel de réparation pour les fauteuils roulants prêtés lors des opérations de sensibilisation du public (Téléthon) **400€**, à l'unanimité.

- **Association Sports et détente**

Subvention de fonctionnement
3350€ à l'unanimité.

Subvention centre aéré de printemps
2000€ à l'unanimité.

Subvention pour le festival du Couarail
4000€ à l'unanimité. La commune s'engage sur trois ans.

Subvention pour le spectacle de théâtre
2000€, 9 voix pour, 6 contre.

Associations extérieures

- Souvenir français
150€

- Union nationale des combattants
150€

- Association «au pré du cœur»
200€

- La pédiatrie enchantée
200€

- La sécurité routière
200€

Une rose, un espoir (vente de roses pour la recherche contre le cancer)
150€

- APEI brioches de l'amitié
400€

Toutes ces subventions ont été attribuées à l'unanimité.

Budget 2009

Il est présenté par Christian Schmitz, adjoint aux finances et a été préparé par la commission finances.

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à **913.517€** avec un virement à la section investissement de **368.447€**

Les dépenses «transport» sont en augmentation en raison de la navette scolaire pour les enfants de Bellevue et du minibus bimensuel des Seniors pour Metz.

Une somme importante est prévue également pour les subventions communales «travaux pour économies d'énergie».

Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à **1.733.627,18€**.

Les principaux programmes sont :

- Enfouissement des réseaux rue du Charrau : 162.000€+ un report 2008 de 188.799,37€

- Aménagement complet centre village avec les plateaux : 460.000€

- Enfouissement réseaux Snorroy : 478 400€

- Réserve pour construction logements : 139 677,77€

- Equipement informatique école : 11 000€

- Matériel salle A. Bourson : 4000€

- Matériel technique : 8500€

La Communauté de communes s'engage dans le plan de relance en proposant aux communes adhérentes au dispositif de l'Etat, un prêt sans intérêt, remboursable avant la fin du mandat. Le prêt à la commune de Norroy est de 200.000€

Accord du CM à l'unanimité.

Travaux d'été

Sont concernés les jeunes nés entre le 1/07/1991 et le 30/06/1993 (voir article pour inscriptions).

La priorité sera donnée à ceux qui n'ont pas encore travaillé.

Le Maire propose d'allouer comme l'an dernier un quota de 320 heures

Accord du CM à l'unanimité.

Inscription

Les jeunes doivent se présenter personnellement en mairie du 7 avril au 22 avril inclus aux heures de permanence.

Remboursement columbarium

Ce remboursement concerne une cellule qui n'est plus occupée suite au déménagement de la famille.

Le remboursement se fera au prorata des années d'occupation diminué du coût de la plaque soit la somme de 550€.

Accord du CM à l'unanimité.

Acceptation de chèque

Il s'agit d'un chèque d'un montant de 20€ correspondant à du temps de nettoyage de locaux communaux.

Accord du CM à l'unanimité.

Dispense TLE Ecoparc

Une délibération de 1985 exonère les entreprises de la zone Euromoselle de la taxe locale d'équipement lors de la première construction.

Il est nécessaire d'étendre cette exonération aux nouvelles constructions sur l'Ecoparc.

Accord du CM à l'unanimité

Convention dispositif police intercommunale

Une nouvelle convention doit être signée, la commune de Plappeville étant entrée dans le dispositif.

Il n'y a aucun changement concernant le quota d'heures de chaque commune.

Accord du CM à l'unanimité

Délégation EPFL (établissement public foncier de Lorraine)

Dans la délibération du 27/10/2008, quatre terrains avaient été décomptés à tort suite à une erreur des services officiels.

Il convient d'annuler cette délibération et d'en prendre une nouvelle.

En conséquence, la commune donne délégation à l'EPFL pour l'achat de terrains d'une superficie de 128ha 95a 55ca pour une valeur de 4.405. 600€.

Accord du CM à l'unanimité

Divers

Conseil d'école : Nathalie Rousseau

Les Directrices ont fait le bilan des actions menées (sorties, éveil musical en maternelle) et des différents projets du 3ème trimestre (intervention scientifique, sorties).

Les enfants ont participé à différentes actions de solidarité : téléthon, pièces jaunes, collecte des restos du cœur.

Le projet de classe de neige a été présenté ainsi que l'opération « vente de bulbes » pour un financement complémentaire.

L'initiation à l'allemand a été évoquée, plusieurs parents préféreraient l'anglais.

La suppression de la 3ème classe était également à l'ordre du jour.

Mesures de carte scolaire

Les effectifs prévus pour la rentrée 2009 ne permettent pas le maintien du 3ème poste élémentaire.

Mme le Maire a adressé un courrier à M. l'Inspecteur d'Académie (voir lettre d'infos N° 9).

Si il y a de nouvelles inscriptions, elle interviendra comme l'an dernier.

CMJ (Conseil municipal des jeunes)

Le CMJ s'est réuni le 7 mars. Parmi les points abordés :

- Une réflexion sur la sécurité routière dans le village, complémentaire de celle qui existe déjà au niveau municipal, avec une prochaine visite d'endroits estimés risqués par de jeunes conseillers.

- Une réflexion sur le «bien vivre ensemble», avec un exposé-débat lors de la réunion à venir.

- Un projet de visite d'un centre de traitement des déchets triés sélectivement. Nos jeunes conseillers continuent à manifester leur souci de l'environnement.

Prochaine réunion : samedi 4 avril à 10 h, en mairie.

Commission jeunes

La commission jeunes s'est réunie pour la première fois le 21 mars. Les jeunes nés entre 1992 et 1996 étaient invités. 21 d'entre eux étaient présents (et 1 était excusé). Les idées commencent à fuser. Parmi elles, la création d'un club de break-dance. Dans la mesure où 14 jeunes se sont déclaré intéressés, alors que ceci ne semble pas du strict ressort de la municipalité, l'A.S.D. va être contactée.

D'autres projets supposent une documentation préalable (les pourvoyeurs d'idées s'en occupent) avant étude de faisabilité. Nous vous tiendrons informés de ces projets au fil de leur avancement, pour peu qu'ils semblent viables par les membres de la commission.

Prochaine réunion : samedi 25 avril à 10 h, salle du Fournil.

Travaux

Les travaux de pose du réseau gaz se poursuivent rue du Charrau. Le chantier d'enfouissement des réseaux démarre le lundi 6 avril.

Droit de préemption

La commune n'a pas exercé son droit de préemption sur la vente d'une maison rue du Charrau, d'un terrain rue de Plesnois, d'un appartement rue du hameau d'Aumont.

Bus seniors

En direction de Metz : **les vendredis 3 avril, 24 avril et 15 mai.**

Départ à 14h, arrêts habituels. Il y avait trop peu de personnes pour Auchan, c'est pourquoi le minibus pour Auchan est supprimé et la fréquence vers Metz améliorée.

A vos agendas

Thé dansant

Un thé dansant est organisé par l'ASD à la salle Albert Bourson le **lundi 13 avril** (lundi de Pâques) à partir de 14 heures avec l'orchestre Dany Gardner. Entrée : 8€

Opération «une rose, un espoir»

Des motards circuleront dans Norroy le samedi 25 avril et vous proposeront des roses pour aider la recherche contre le cancer.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions aux écoles maternelle et élémentaire de Norroy le Veneur se dérouleront dans les écoles

Mardi 5 mai 2009 de 16h00 à 17h00

Veillez vous munir :

Pour l'école maternelle :

Du livret de famille, du certificat d'admission à l'école maternelle délivré par le médecin, des photocopies des vaccinations, du bulletin d'inscription à la mairie, du certificat de radiation en cas de changement.

Pour l'école élémentaire :

Du livret de famille, du certificat de visite d'admission (délivré lors de la visite médicale à l'école maternelle), du bulletin d'inscription à la mairie et du certificat de radiation en cas de changement d'école.

Au jardin

Extrait du «Jardinage écologique en Lorraine»
Créer de la biodiversité

- Aménager des tas de bois pour permettre au hérisson de s'installer
- Un piquet d'environ 2 m de hauteur permet aux rapaces de s'y poser. Ils chassent les campagnoles, mulots et autres proies.
- Penser aux nichoirs à oiseaux et chauve souris .
- De vieux arbres permettent à de nombreuses espèces de trouver gîte et nourriture.

Vous pouvez retrouver la lettre
d'information sur le site de la commune
<http://mairie.norroy.free.fr>